

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 03/10/2022

Nombre de membres présents : 14

Date d'affichage : 03/10/2022

Séance du 10 OCTOBRE 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX ET LE DIX OCTOBRE à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

Présents : Jérôme CASIMIR, Marie-Christine CABAL, Nadine GARCIA, Christian CHAMAYOU, Lydie FOISSAC, Richard FERNANDEZ, Nathalie CARME, Mohamed BOUMEDIENNE, Christine CHRETIEN, Philippe BOUDON, Ludovic MARLOT, Caroline CANTIE, Dominique GERARD, Nadine HERAL

Absents excusés : Benoît MARQUES (pouvoir à Caroline CANTIE).

Secrétaire de séance : Ludovic MARLOT

**Objet : MONTANT DE LA REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR LES EXPOSANTS DU MARCHÉ ET MODIFICATION DU REGLEMENT**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'instaurer un tarif de redevances pour occupation du domaine public concernant le marché du mardi soir sur la commune.

Il propose la somme de 10€ par jour pour chaque exposant utilisant l'électricité de la commune, et 3€ par jour pour les autres exposants.

Soit un montant de 520€ à l'année pour les exposants ayant besoin de l'électricité et 156€ à l'année pour les autres exposants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents par 12 voix POUR et 3 CONTRE (Caroline CANTIE, Benoît MARQUES, Mohamed BOUMEDIENNE),

- **ADOPTE** les tarifs proposés dès le 1^{er} janvier 2023.
- **PRECISE** que le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Fait et délibéré les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Certifie exécutoire

Reçu en Préfecture, le
Publié ou notifié**Jérôme CASIMIR, maire**